

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24171676

Déposé / Reçu le

27 NOV 2024

N° d'entreprise : **0461 399 306**

Nom

(en entier) : **CCL BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Waterloo 757 - 1180 Uccle**

au greffe du tribunal de l'entreprise
françophone de Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination

Extrait du conseil d'administration du 27/06/2024

Monsieur Claude LAMBERT rappelle que, conséquemment à l'assemblée générale de ce jour, le conseil d'administration est désormais composé de quatre administrateurs.

Messieurs Claude et Christian LAMBERT remercient Madame Aurélie LAMBERT et Madame Julia CURVALE-LAMBERT d'avoir accepté cette désignation

Conséquemment à la reconstitution du Conseil d'Administration, il est décidé, à l'unanimité, de :

- confirmer le mandat de délégué à la gestion journalière de Monsieur Claude LAMBERT;
- confirmer le mandat de délégué à la gestion journalière de Monsieur Christian LAMBERT;
- désigner Madame Aurélie LAMBERT comme troisième déléguée à la gestion journalière.

L'assemblée mandate J.Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).